

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2010

PRÉSENTS : Pascal PONCET, Suzanne RICHARD, Bernard MEIER, Jean-Yves FARJON, Madeleine VEILLAS, Daniel CHALOT, Patrick MOUSSÉ, Marie-France COUDOUR, Sabine FIVET, Gérard REBOULET, Cyril EPINAT.

ABSENTS : Nicolas OSSEDAT (excusé), Jean-Michel BRISSAY-CHATRE (excusé), Emmanuelle BARLERIN, Jean-Yves MOISSONNIER.

PISCINE 2010 /AVENANT AU CONTRAT D'UN SAISONNIER

Du fait du congé maladie d'un agent saisonnier pendant sa période de recrutement, il a fallu procéder à son remplacement, dans l'urgence. C'est un autre saisonnier, déjà en place, qui a bien voulu accepter d'effectuer ce remplacement. Il convient donc de délibérer pour adopter un avenant permettant de rémunérer 32 heures de plus à l'agent concerné.

Délibération prise à l'unanimité

FISCALITÉ 2011 - REFORME PART DE TAXE D'HABITATION PROVENANT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité (disparition de la taxe professionnelle...), en 2011, la part du produit de la taxe d'habitation que perçoivent les Conseils Généraux disparaît au profit des communes. La législation prévoit que les communes puissent ou non voter un abattement sur ce nouveau produit.

Toutefois, le pourcentage d'abattement possible (5 %), du fait de la réglementation en vigueur, s'appliquera non seulement sur la part de l'ancien produit du Conseil Général, mais également sur l'ensemble du produit de la taxe d'habitation, d'où une diminution conséquente de la recette globale perçue par notre commune : analyse réalisée par des spécialistes consultés à ce sujet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas appliquer d'abattement.

CONTRATS D'ASSURANCE PRINCIPE D'UNE NOUVELLE CONSULTATION

La commune est assurée auprès de GROUPAMA, la renégociation faite par la nouvelle équipe municipale, il y a deux ans, a permis une économie de 25 %. Les membres présents du Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le principe de procéder à une nouvelle consultation pour l'ensemble des biens immobiliers, mobiliers, du personnel...

ASSAINISSEMENT COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 3 SEPTEMBRE

Une réunion rassemblant dix-sept « interlocuteurs » : Etat, commune, agence de l'eau , conseil général , police de l'eau , fromagerie des pays d'Urfé ,bureaux d'étudess'est tenue le 3 septembre sur demande expresse de la Police de l'eau et de la préfecture .

L'équipe municipale a pu prouver son investissement dans le lourd dossier de l'assainissement estimé à 3 millions d'euros et ainsi convaincre l'assemblée et notamment la police que les sanctions n'étaient pas la solution d'autant que la situation est connue depuis 1998 et qu'il aurait été vécu comme une grande injustice le fait de sanctionner la commune et son Maire au moment où un effort considérable et incontesté est mis en œuvre.

En résumé, il nous a été demandé de ne pas ralentir le rythme pour débiter la nouvelle station dès mi 2012. Le Maire précise combien font défaut les services techniques historiques (DDA et DDE) pour assister la commune pour les différentes démarches et notamment la consultation des prestataires. Il rajoute qu'il convient de mesurer l'impact de la fromagerie sur le dimensionnement et le coût de la future station. Le surcoût doit, selon Pascal PONCET, être pris en charge par de nombreux partenaires et non pas la seule commune de Saint -Just d'autant que cet établissement a été porté par la communauté de communes, que la taxe est en partie perçue par l'EPCI, que la filière laitière concernée n'est pas Saint-Juraude et que les salariés habitent en majorité hors de Saint -Just.

Il est à noter que, dans tous les cas, la fromagerie doit réaliser un prétraitement évalué à 150 000 euros.

Une autre réunion est programmée le 01 octobre 2010.

POINT SUR LES DOSSIERS MAJEURS

Maison médicale : une rencontre a eu lieu avec le maître d'œuvre, CREMONESE. Une réorganisation du local rez-de-chaussée de la perception a été présentée et retenue. Début des travaux : fin octobre 2010.

EHPAD : la nouvelle directrice de l'Hôpital de Roanne (Mme BOURRACHAUD) entérine la « piste » suggérée par le Maire de Saint Just quant à un partenariat avec Loire Habitat qui possède une unité spécifique « EHPAD ». Le projet serait conduit par leurs soins et l'EHPAD verserait un loyer.

A suivre sachant que Marie- France Coudour précise qu'il convient d'acheter très rapidement le foncier.

Loire Habitat :

- La vente de la « parcelle OSSEDAT », rue de Vichy, a été réalisée. Loire Habitat, désormais propriétaire va envisager la construction de logements sur deux niveaux élevés sur des garages en rez-de-chaussée du fait de la topographie du terrain.
- La construction de huit nouveaux logements, sous la grande barre, rue René Cassin devrait débiter en 2011

Tous les locataires seront individuellement contactés par Loire Habitat qui les informera « au cas par cas ».

Caserne des Sapeurs-Pompiers : l'acte de vente a été signé entre la commune et EPORA (Etablissement public qui avait préalablement acheté le terrain au propriétaire initial afin de le rendre libre : démolition de l'ancienne scierie Bonche). La Commune est désormais propriétaire de cette parcelle (coût pour la commune : 69.515,53 € TTC).

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) va faire débiter les travaux de construction de la nouvelle caserne des Sapeurs-Pompiers en 2011. Le projet a été validé par la commune et par le SDIS.

QUESTIONS DIVERSES

Permanence Retraite de la CRAM : la permanence mensuelle de 2,5 H sera supprimée à compter du 1^{er} octobre 2010, malgré un courrier du Maire de Saint Just, un courrier du Président de la communauté de communes et un rendez-vous pris par le Maire de Saint Just auprès de la Directrice de l'Assurance Retraite à LYON. Les Parlementaires Jean-Claude FRECON (Sénateur) et Yves NICOLIN (Député) seront sollicités très prochainement.

Relais assistantes maternelles : C'est un nouveau service porté par la CCPU. Son installation est prévue dans une partie des locaux de l'ancienne gare de Saint Just-en-Chevalet dans le courant du mois d'octobre 2010. Le Syndicat mixte des monts de la Madeleine pourrait les y rejoindre.

Défense Incendie : Une réunion est en cours de programmation avec les entreprises SGE(récemment implantée : 18 salariés), MVP, Atelier du D8, M. GIRAUDET, la SAUR, le SDIS (Lieutenant RICHARD et le chef de centre de Saint-Just) et les élus pour discuter et réaliser efficacement la défense incendie dans ce quartier dit « de l'Usine » qui accueillera à brève échéance une entreprise de plus (1500 m², une dizaine de salariés).

Rando verte : organisée par le Syndicat d'Initiative, elle se déroulera le dimanche 17 octobre prochain. Trois circuits sont proposés avec un départ commun à l'ancienne salle des Fêtes. Il s'agit de ramasser divers déchets sur le parcours.

Piscine / saison 2010 : un bilan de la saison est fait par Madame RICHARD. Il fait apparaître cette année des chiffres honorables compte tenu de la météo.

Nota : environ 100 000 entrées (cent mille) depuis 2001.

Il conviendra de lister assez rapidement les travaux à faire réaliser par l'Unité Technique pendant la saison hivernale.

Extension du cimetière : l'inauguration est fixée au vendredi 15 octobre prochain à 15 H 30 sur place en la présence de Messieurs MACKÉ, NICOLIN, du Père PETIT. Le personnel communal et toute la population y sont conviés.

Séance levée à 22 H 30